CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E188243** **VALABLE JUSQU'AU** **21/06/2024**

ÉDITÉ LE **28/07/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/09/2006
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 491744959

Siret : **491 744 959 00025**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 211310200154

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 175458462 P 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 175458462 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : **S.P.R.G. RENOV**

31 RUE DES AMANDIERS
75020 PARIS

Téléphone : 01 55 57 98 09 **Fax :**
Portable : 06 62 90 20 05

Site Internet : www.sprgrenov.wixsite.com
E-mail : sprgrenov@gmail.com

Responsabilité légale :
HAMMOU CLAIRE GÉRANT / HAMMOU CLAIRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	22/06/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/12/2021
o Isolation des combles perdus	13/12/2021
o Isolation des planchers bas	13/12/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.